

Réf: Dossier N° : 47822

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « RAHAMANIYYA COMMODITIES COTE D'IVOIRE » en
abrégé «RACOCI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX 7EME TRANCHE, 28
BP 111 ABJ 28

Aux termes de la DNSV et du dépôt des Statuts SSP en date du 19 Mars 2018 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 20 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « RAHAMANIYYA COMMODITIES COTE D'IVOIRE »
en abrégé «RACOCI ».

Objet: Commerce général de marchandises, Import-export de marchandises, Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets dessus définis.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX 7EME TRANCHE, 28 BP 111 ABJ 28

GERANT: Monsieur OUSMANE BAMBA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09024 du 03/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8088 du 03/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

